



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/GRE/2009/15  
16 janvier 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS  
ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules

Soixante et unième session  
Genève, 30 mars-3 avril 2009  
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**RÈGLEMENT N° 37**  
(Lampes à incandescence)

Proposition de complément 34 à la série 03 d'amendements

Communication de l'expert du Groupe de travail «Bruxelles 1952»\*

Le texte ci-après, établi par l'expert du Groupe de travail «Bruxelles 1952» (GTB), vise à introduire dans le Règlement n° 37 des dispositions relatives à une nouvelle catégorie de source lumineuse à incandescence H16. Cette proposition est fondée sur le texte actuel du Règlement, y compris le projet de complément 33 à la série 03 d'amendements. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au texte actuel du Règlement sont indiquées en caractères gras.

---

\* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2006-2010 (ECE/TRANS/166/Add.1, programme d'activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

A. PROPOSITION

Annexe 1,

Liste des catégories de lampes à incandescence, groupées, et leurs numéros de feuille, modifier comme suit:

«

Groupe 1

Sans restriction générale:

<u>Catégorie</u>	<u>Numéro(s) de feuille</u>
H1	H1/1 à 3
...	
H15	H15/1 à 5
<b>H16</b>	<b>H16/1 à 4</b>
H21W <u>**/</u>	H21/1 à 2
...».	

Liste des feuilles relatives aux lampes à incandescence et ordre dans lequel elles apparaissent, modifier comme suit:

«

<u>Numéro(s) de feuille</u>
...
H15/1 à 5
<b>H16/1 à 4</b>
H6W/1
...».

Insérer, entre la feuille H15/5 et la feuille H6W/1, les nouvelles feuilles H16/1 à 4, ainsi conçues (voir pages suivantes):

Les dessins ont pour seul but d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la lampe à incandescence.

Catégorie H16

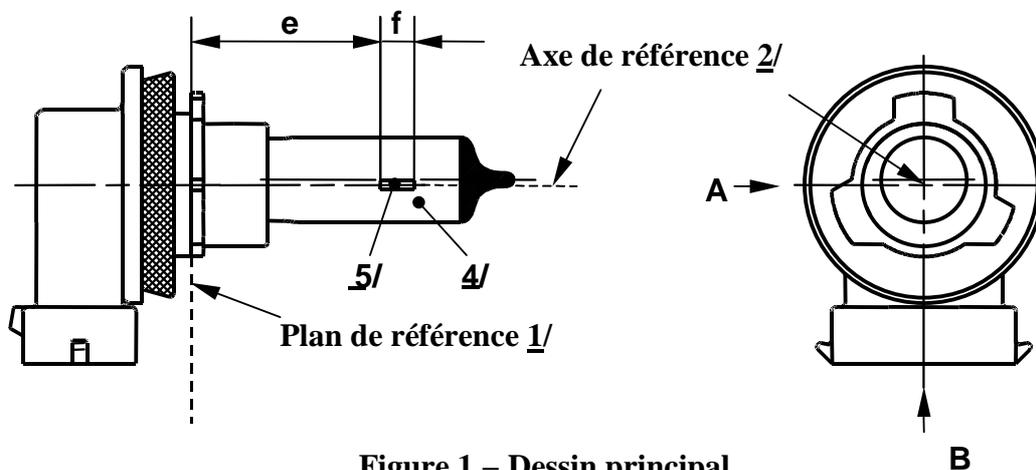


Figure 1 – Dessin principal

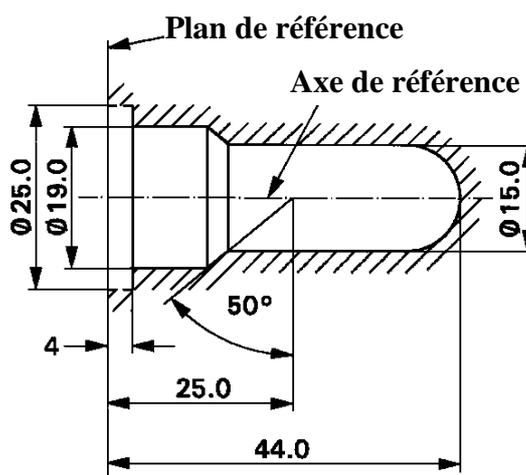
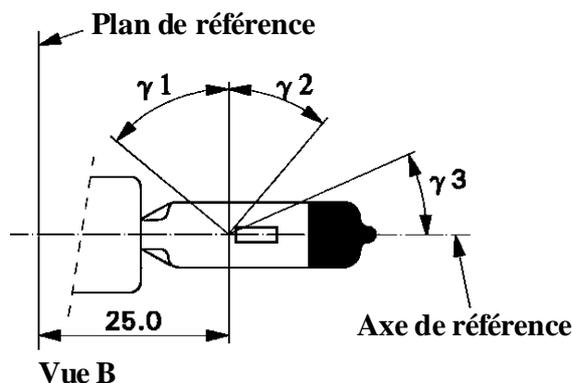
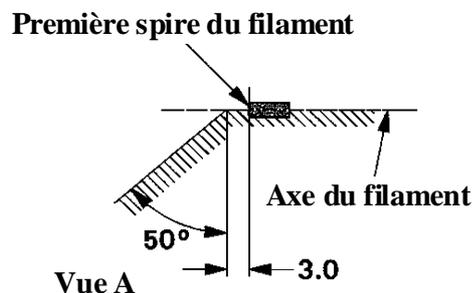


Figure 2 – Encombrement maximal 3/

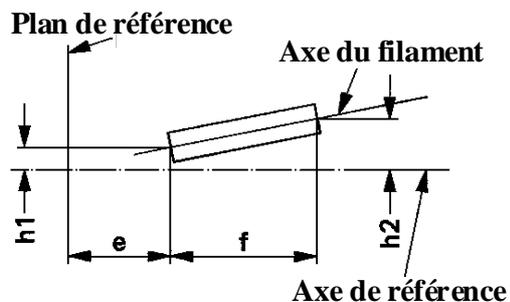
- 1/ Le plan de référence est le plan déterminé par la surface inférieure de l'évasement de guidage du culot.
- 2/ L'axe de référence est l'axe perpendiculaire au plan de référence et passant par le milieu du diamètre de 19 mm du culot.
- 3/ L'ampoule et les fixations ne doivent pas dépasser l'enveloppe comme indiqué sur la figure 2. L'enveloppe et l'axe de référence sont concentriques.
- 4/ La lumière émise doit être de couleur blanche ou jaune sélectif.
- 5/ Observations concernant le diamètre du filament:
  - Le diamètre du filament n'est actuellement soumis à aucune prescription mais il est question qu'à l'avenir il soit fixé à  $d_{max.} = 0,9$  mm.
  - Pour le même fabricant, le diamètre du filament d'une lampe à incandescence-étalon et d'une lampe à incandescence de fabrication courante doit être le même.



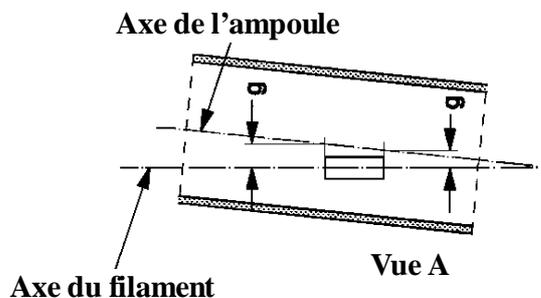
**Figure 3**  
Partie sans distortion 6/  
et calotte noire 7/



**Figure 4**  
Zone sans partie métallique 8/



**Figure 5**  
Excentricité admissible de l'axe du filament 9/  
(lampes à incandescence-étalon seulement)



**Figure 6**  
Excentricité de l'ampoule 10/

6/ L'ampoule doit être exempte de distorsion optique entre les angles  $\gamma_1$  et  $\gamma_2$ . Cette exigence s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles  $\gamma_1$  et  $\gamma_2$ .

7/ L'occultation doit au moins s'étendre jusqu'à l'angle  $\gamma_3$  et au moins jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule, le long de toute la circonférence de la calotte de l'ampoule.

8/ La structure interne de la lampe doit être telle que les images et les réflexions lumineuses parasites soient situées uniquement au-dessus du filament, la lampe étant vue en direction horizontale (vue A, fig. 1, feuille H16/1). Aucune partie métallique autre que les spires du filament ne doit se trouver dans la partie hachurée représentée sur la figure 4.

9/ L'excentricité du filament par rapport à l'axe de référence est mesurée uniquement dans les directions des vues A et B, comme indiqué sur la figure 1, feuille H16/1. Les points à mesurer sont les points où la projection de la partie extérieure des spires terminales la plus proche ou la plus éloignée du plan de référence coupe l'axe du filament.

10/ L'excentricité du filament par rapport à l'axe de l'ampoule mesurée dans deux plans parallèles au plan de référence où la projection de la partie extérieure des spires terminales la plus proche ou la plus éloignée du plan de référence coupe l'axe du filament.

**CATÉGORIE H16**

**Feuille H16/3**

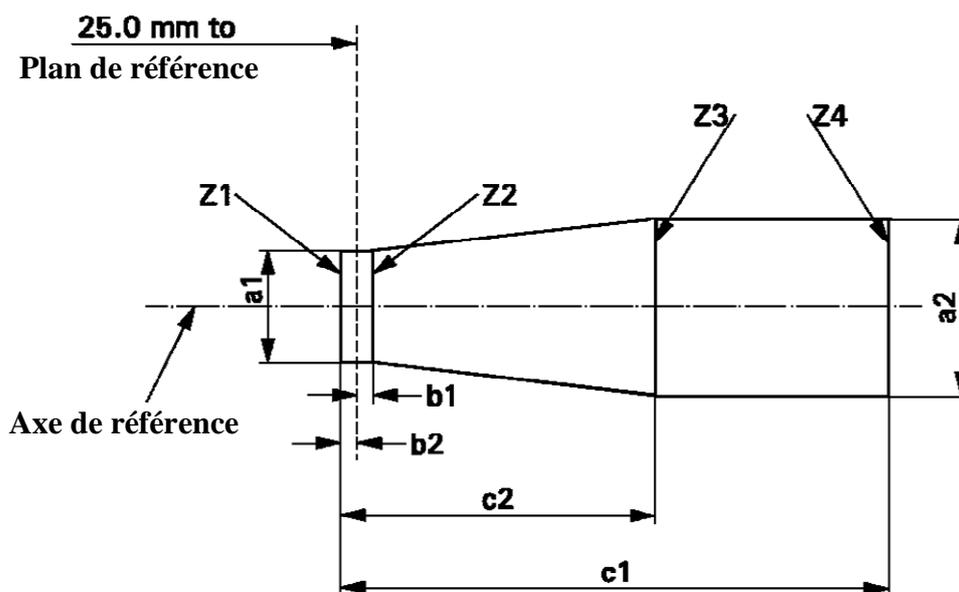
Dimensions en mm		Lampe à incandescence de fabrication courante		Lampe à incandescence-étalon
		12 V		12 V
e	11/	25,0	12/	25,0 ± 0,1
f	11/	3,2	12/	3,2 ± 0,1
g		0,5 min.		u.c.
h1		0	12/	0 ± 0,1
h2		0	12/	0 ± 0,15
γ1		50° min.		50° min.
γ2		40° min.		40° min.
γ3		30° min.		30° min.
Culot: H16: PGJ19-3 suivant la Publication 60061 de la CEI (feuille 7004-110-2)				
<b>CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET PHOTOMÉTRIQUES</b>				
Valeurs nominales	Volts	12		12
	Watts	19		19
Tension d'essai	Volts	13,2		13,2
Valeurs normales	Watts	22 max.		22 max.
	Flux lumineux	500 + 10 % / -15 %		
Flux lumineux de référence: 500 lm à 13,2 V environ				
Flux lumineux de référence: 550 lm à 13,5 V environ				

11/ Les extrémités du filament sont définies comme les points où la projection de la partie extérieure des spires terminales coupe l'axe du filament, la direction de visée étant la vue A comme indiqué sur la figure 1, feuille H16/1.

12/ À contrôler au moyen d'un "box-system" (feuille H16/4).

## Prescriptions pour l'écran de contrôle

Cet essai permet de déterminer si une lampe à incandescence satisfait aux exigences en contrôlant que le filament est positionné correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence.



a1	a2	b1	b2	c1	c2
$d + 0,50$	$d + 0,70$	0,25		3,6	2,6

$d$  = diamètre du filament

La position du filament est contrôlée seulement dans les directions A et B, comme indiqué sur la feuille H16/1, figure 1.

Le filament doit être situé entièrement à l'intérieur des limites indiquées.

Les extrémités du filament comme définies sur la feuille H16/3, note 11, doivent se trouver entre Z1 et Z2 et entre Z3 et Z4.».

## B. JUSTIFICATION

Cette nouvelle catégorie H16, prévue pour le Règlement n° 37, est destinée à être utilisée, sans restriction, pour l'éclairage et la signalisation avant, par exemple pour les composants du faisceau dans les systèmes d'éclairage avant adaptatifs (AFS), les feux d'angle, l'éclairage en virage, les feux de brouillard avant et/ou les feux de circulation diurne.

-----